

## ***Chronique religieuse : 4 – 10 mai 2016***

### **Coupable ou pas?**

*Par Robert Campeau, prêtre*

À l'école, durant mon enfance et adolescence, la morale était présentée comme un garde fou pour nous empêcher de tomber dans le précipice du mal. On insistait beaucoup sur le péché à éviter à tout prix à cause de l'enfer. Il était extrêmement important de se conformer à la loi morale telle qu'on nous la présentait. Dieu, dans ce cadre, était perçu comme un gendarme qui nous avait à l'œil et ne cherchait qu'à nous prendre en défaut. Les plus âgés se rappelleront du triangle de l'œil de Dieu qui épiait toutes nos actions... Comme pesait déjà sur moi une lourde condamnation subie très tôt dans mon enfance, un fort sentiment de culpabilité me taraudait. Je craignais constamment d'être pris en défaut et d'être châtié.

Ce n'est que beaucoup plus tard, dans ma vie spirituelle, que j'ai réussi à établir un lien entre le péché et ma relation à Dieu devenue plus importante. J'avais énormément besoin de cet éclairage nouveau pour me libérer de ce fort sentiment de culpabilité qui minait ma confiance et me portait à me replier sur moi-même. Ne réussissant pas à me libérer du mal par mes seuls moyens, plus particulièrement celui de ma volonté, je me suis enfin tourné vers Dieu pour l'implorer avec ardeur. C'est là que lentement Dieu s'est mis à prendre plus de place dans ma vie. J'apprenais à me laisser aimer de lui et, dans une lente avancée et à me reconnaître comme son enfant bien aimé malgré mon péché. Ce rapport devenant de plus en plus étroit, je me suis vu dans ma fragilité devant le mal sans l'aide de Dieu. Grâce à cette intimité avec Dieu, le sentiment de culpabilité qui me tenaillait a cédé la place au regret sincère de mes fautes. Depuis, je vis la paix profonde d'un fils pardonné.

À y regarder de près, n'est pas vrai de dire qu'on est porté à nourrir un sentiment de culpabilité quand on ne correspond pas à un idéal qu'on s'est imposé ou quand on ne se conforme pas à un code moral qu'on n'a pas vraiment assumé? Je prends des exemples : une mère se sent coupable de ne pas être disponible à sa famille autant qu'elle aspire à l'être ou de ne pas être conforme, en tant que mère, au modèle reçu; un père se culpabilise d'aller contre la volonté de son enfant... Il n'y a pas vraiment de faute dans ces exemples, mais on les vit comme s'il y en avait une et on s'en culpabilise. Le regard est sur soi, sur les devoirs qu'on s'impose, sur des performances à atteindre ou sur des exigences sociales et non sur Dieu prêt à nous accueillir avec nos limites, nos lenteurs.

N'avons-nous pas tous à trouver ou retrouver le Dieu de la miséricorde? Le Dieu des chrétiens est bonté, pardon. Non seulement il connaît mieux que nous nos faiblesses, mais il

est prêt à tout faire pour nous aider à nous libérer du mal. Lui faisons-nous confiance? Recourons-nous à lui pour implorer son pardon et lui demander la force nécessaire pour surmonter les tentations? Le recours à la miséricorde divine nous décentre de nous-mêmes, de notre culpabilisation, pour nous tourner vers Dieu. Dieu trouve beaucoup de bonheur à nous prendre dans ses bras et nous étreindre tellement il nous aime. Le croyons-nous?

L'année de la miséricorde instituée par le pape François, dans laquelle nous sommes présentement plongés, vise à nous aider à rencontrer l'immense amour de Dieu pour chacun et chacune de nous. C'est le saint pape Jean XXIII qui disait dans son discours d'ouverture du concile Vatican II : « Aujourd'hui, l'Épouse du Christ, l'Église, préfère recourir au remède de la miséricorde plutôt que de brandir les armes de la sévérité [...] » Paroles reprises par le pape François dans la proclamation officielle de l'année jubilaire extraordinaire de la miséricorde.